Balaruc-les-Bains | Balaruc-le-Vieux | Bouzigues | Frontignan | Gigean | Loupian
Marseillan | Mèze | Mireval | Montbazin | Poussan | Sète | Vic-la-Gardiole | Villeveyrac

#61 nov-déc 2020

Notre AGGLOPÔLE magazine

ARCHIPEL DE THAU

P. 12

En première ligne pour soutenir l'économie locale

Tixipass : le ticket de bus sur votre smartphone

p. 10

Déchets : dans le collimateur de l'agglo

p. 6

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Villeveyrac :
3 852 Villeveyracois

Poussan :
6 082 Poussannais

Montbazin :
3 046 Montbazinois

Gigean :
6 494 Gigeannais

Mireval :
3 368 Mirevalais

Bouzigues :
1 714 Bouzigauds

Loupian :
2 175 Loupianais

Mèze :
11 679 Mézois

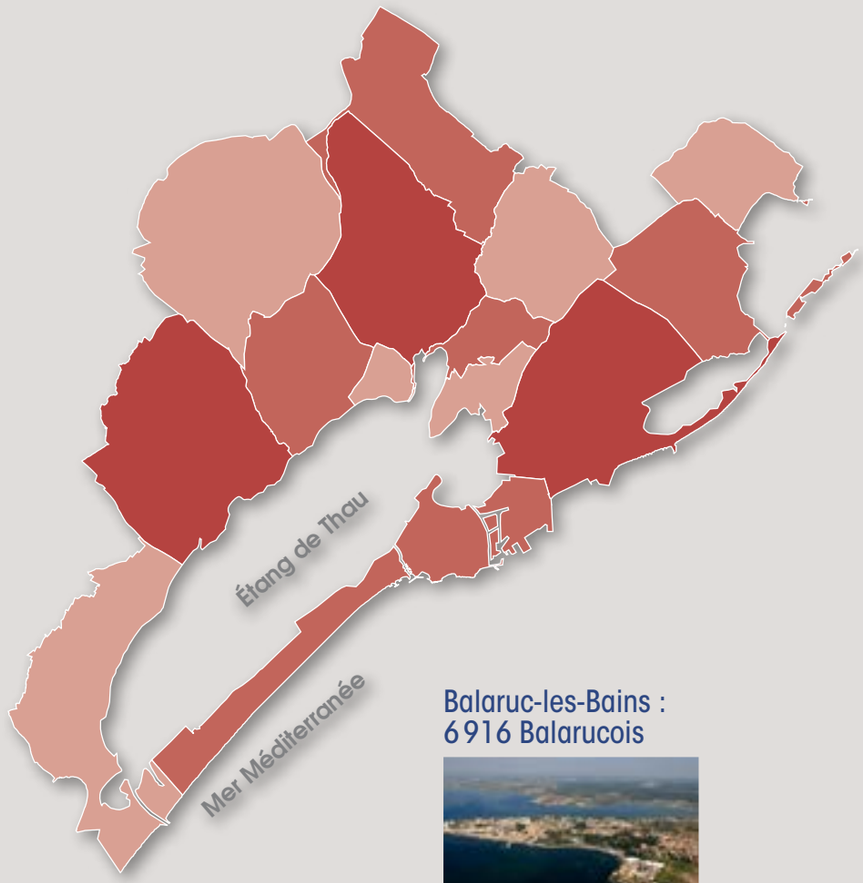

Vic-la-Gardiole :
3 303 Vicois

Balaruc-le-Vieux :
2 682 Balarucois

Balaruc-les-Bains :
6 916 Balarucois

Marseillan :
7 894 Marseillanais

Sète : 44 271 Sétois

Sète agglopôle méditerranée, c'est **126 206 habitants**

Frontignan :
22 730 Frontignanais

Thau en chiffres

80.000 T
de déchets produits par les habitants du territoire
Voir page 6

9.5 €
C'est le prix de 10 voyages en bus sur Tixipass
Voir page 10

3
plans pour soutenir l'économie locale
Voir page 12

10
documents prêtés en Drive pour les médiathèques
Voir page 21

La vie en mode «cliquez et collectez»

Nous voilà de nouveau confinés ! Le coup est rude. Pour amortir le choc de l'arrivée de la seconde vague, le gouvernement a d'abord tenté le couvre-feu, mais très vite, on a compris que cela ne nous ferait pas échapper à un nouveau confinement. Cette fois dans un format plus souple. Trop souple ?

Nombreux sont ceux qui expriment leur mécontentement, ou prennent des libertés avec les dérogations. Pourtant nous savons tous que c'est la seule solution. Que partout en France, on essaie d'éviter la submersion des hôpitaux et d'avoir à trier des malades. En attendant, on souffre de ne pas savoir combien de temps cela va durer et de devoir revoir notre façon de vivre.

Une nouvelle fois, depuis qu'a commencé cette crise pandémique en début d'année, notre collectivité a fait le choix d'être en première ligne pour aider les plus fragiles et les petits commerces et entreprises frappée par les mesures nationales de confinement, au côté des partenaires institutionnels et consulaires et en complément des aides décidées aux niveaux national ou régional.

Lors de la première période de confinement, les élus communautaires avaient décidé un plan d'actions sans précédent de 20 millions d'euros de soutien à l'économie locale avec ses axes forts qu'étaient le soutien aux structures contraintes à une fermeture administrative, une aide à la relance, ainsi que des aides spécifiques pour des secteurs emblématiques du territoire, tels que la conchyliculture ou le thermalisme.

Plus de 2000 entreprises et indépendants du territoire, tous secteurs confondus, ont ainsi été aidés par notre collectivité.

Dès le lendemain de l'annonce gouvernementale du reconfinement, nous avons réactivé nos aides économiques spécifiques au territoire.

Elles s'adressent aux professionnels avec notamment un "Fonds d'Urgence Spécifique" qui attribuera une aide forfaitaire aux indépendants et TPE éligibles, et la poursuite de notre contribution au "fonds de relance régional L'Occal", en faveur du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la culture et de l'évènementiel. Mais également aux consommateurs qui bénéficieront, dès le déconfinement et la réouverture de tous les commerces, d'une opération de «cagnottage» visant à soutenir et à relancer le commerce « de coeur de ville » sur le territoire.

Parallèlement, nous travaillons de façon complémentaire et concertée avec les associations de commerçants du territoire, les élus au commerce des communes et la Chambre de commerce et d'industrie, au sein d'une cellule de crise, pour informer, accompagner et promouvoir nos entreprises, notamment au travers des nouvelles technologies que constituent les plateformes et autres « click and collect » qui se multiplient.

Consommer local, c'est vital ! Alors, soyons solidaires. Essayons de ne pas acheter sur internet ce que nous pouvons trouver chez nos commerçants qui s'adaptent – avec, en bon français un « cliquez et collectez » – et inventent un nouveau paysage commercial.

Pour vaincre le virus, nous sommes les acteurs décisifs; pour sauvegarder notre économie et nos territoires, aussi.

François Commeinhes,
Président de Sète agglopôle méditerranée,
Maire de Sète

Directeur de la publication : François Commeinhes – Réalisation et rédaction : Service Communication de Sète agglopôle méditerranée – A collaboré à ce numéro : Jocelyne Vanel – Crédits photo : Service communication de Sète agglopôle méditerranée; services communication des communes de l'agglopôle ; SMBT ; Jean-Pierre Degas - Sète agglopole méditerranée – Tirage : 72 000 exemplaires – Impression sur papier recyclé par JF Impression – **Sète agglopôle méditerranée, 4 avenue d'Aigues BP 600 34110 Frontignan Cedex – Tél. 04 67 46 47 48.**

Découvrez le podcast de SAM

Le Podcast de SAM, c'est un nouvel outil à votre disposition pour suivre l'actualité de votre territoire. C'est tous les 15 jours, le vendredi, à 18h, un programme qui présente en un peu plus de 3 minutes, une synthèse de l'information et de l'actualité de Sète agglopôle méditerranée et des 14 communes du bassin de Thau. Un contenu audio à écouter et ré-écouter quand on le souhaite et où on le souhaite depuis son smartphone, sa tablette ou son ordinateur et sur l'ensemble des plateformes de téléchargement (Apple, Google Podcast, Spotify, Deezer, Tunein, Podcast addict.... Il est également accessible à partir de la page d'accueil du site agglopole.fr.

La médiathèque de Mèze fait peau neuve

En ce mois de novembre, la médiathèque de Mèze se refait une petite beauté. Entre autres chantiers engagés, son mobilier destiné aux espaces publics va être renouvelé. 17. 000 documents seront ainsi retirés des rayonnages puis replacés après le montage du nouveau mobilier. Cette fermeture permettra également des travaux d'installation d'une boîte de retour des documents 24h/24.

Une appli' pour les "chasses en battues"

Afin de favoriser la cohabitation des usages en toute sécurité, Sète agglopôle méditerranée teste un outil numérique pour géolocaliser les zones de chasse en battue, et ce, en temps réel, sur les communes du massif de la Gardiole de Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Gigean, Vic-la-Gardiole (communes de Frontignan et Mireval non renseignées). Cet outil expérimental (pour la saison de chasse 2020-2021) est né de la volonté de l'Agglopôle et des associations de chasse de Balaruc, Gigean et Vic-la-Gardiole de partager en toute sécurité le massif entre chasseurs, promeneurs et vététistes. Il doit permettre (uniquement sur les communes impliquées dans la démarche) de savoir si une chasse en battue est en cours sur votre secteur de promenade. Cette appli est actualisée 2 fois par jour par les associations de chasse : le matin de la battue à 8h30 et l'après-midi de la battue à 14h.

Appli à découvrir sur www.agglopole.fr.

L'Agglo recycle ses supports d'affichage

Pour le besoin de ses diverses manifestations évènementielles (Estivales, Oursinade, cérémonie de voeux…), l'Agglopôle crée et imprime des bâches qui, une fois l'évènement passé, peuvent être recyclées au lieu d'être jetées à la poubelle. Dans cet esprit, elle a fourni début octobre à une petite association qui lui en a fait la demande (créée en août 2020 par Marie Sikic) une centaine de ces supports de communication obsolètes. Ils connaitront bientôt une seconde vie, transformés en sacs, cabas, trousses, sacoches, porte-feuilles, et autres contenants, puis revendus dans la boutique-atelier « Le joyeux chichoix » à Sète ou à l'OT. Des créations qui rejoindront sans doute bientôt également la plate-forme de produits "Made in France".

L'association NQT s'engage pour l'égalité des chances à l'emploi

L'association NQT (Nos Quartiers ont du Talent) propose aux jeunes diplômés (BAC +3 et +, - de 30 ans) un accompagnement individualisé par des marraines/parrains, salariés en activité dans les entreprises partenaires. En 15 ans, plus de 12.000 marraines/parrains dans les 1.000 entreprises et collectivités partenaires, se sont engagés pour soutenir plus de 50.000 jeunes diplômés. L'Agglopôle soutient NQT depuis plusieurs années et a ainsi permis à des dizaines de jeunes du territoire de trouver un emploi à hauteur de leurs attentes, en 6 mois en moyenne. Le parrainage individuel est assuré par les marraines/parrains sélectionnés en fonction du projet professionnel et des freins rencontrés. Un volet collec-

tif est également proposé (ateliers thématiques, afterworks, visites d'entreprises…) afin de permettre aux jeunes de sortir de la solitude, de partager leur expérience et leurs bonnes pratiques, et de développer leur réseau professionnel.

Contact : 04 67 46 21 93.

Un abri vélos sécurisé au PEM

La gare de Sète est désormais équipée d'un abri pour vélos sécurisé, à proximité des arrêts de bus (30 places sont disponibles) ! On y trouve également un totem de réparation (à l'intérieur) et une pompe (en libre-service). Il fait partie des équipements du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) dont la première phase de travaux (secteur Sud) s'est achevée l'an dernier. L'abonnement a été fixé au tarif unique de 25€/an (accès avec badge personnalisé). Renseignements auprès de l'entreprise Felicittà (6 rue Jean Jaurès à Sète) au 04 67 74 66 55.

Plus d'infos sur https://www.felicittaparc.com/

Un stand de tir rénové

Le stand de tir intercommunal, situé dans le quartier du Pont Levis à Sète, vient de bénéficier de travaux afin de limiter les nuisances sonores liées à son activité. Une couverture métallique (soit près de 1.500 m²) avec traitement acoustique a été installée sur le pas de tir de 25 m. Des éclairages ont été ajoutés pour une conformité d'éclairement selon la norme de la fédération française de tir, et une alarme installée. Pour améliorer la ventilation et le confort thermique, une ventilation à fort tirage permet d'évacuer poudres, fumées et particules de plomb. Le bâtiment intérieur a bénéficié de travaux d'embellissement ou de mise aux normes : accès PMR, réfection du hall d'accueil, du couloir et de la rampe du pas de tir de 25 m. Le tout pour un montant total de 580.000 €. Une rénovation qui permettra à l'équipement d'accueillir les Polices Municipales du territoire pour leurs séances d'entraînement obligatoires. Dès le premier trimestre 2021, 11 des 14 communes de SAM, dont les policiers municipaux sont armés, effectueront leurs quotas sous la direction d'instructeurs diplômés issus également de l'Agglopôle. Un planning d'occupation des lieux, établi en parfaite cohérence avec les créneaux utilisés par les deux clubs sportifs (TOS et STBT) sera prochainement mis en place.

TIMAC Agro peut soutenir votre projet

Vous êtes un exploitant agricole et/ou halieutique, une entreprise (TPE et PME) de l'agroalimentaire et des secteurs d'activités en lien direct avec ces filières, un porteur de projets et/ou une start-up dont les développements et produits peuvent intéresser les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires. Vous avez un projet d'activités pour lesquelles il pourrait y avoir des créations d'emplois, relevant notamment de la transition écologique, la valorisation des déchets, les outils d'aide à la décision, les systèmes intelligents de gestion, la transformation de produits agricoles, le numérique, l'amélioration de la productivité, l'amélioration de la qualité des produits, la robotique, l'adaptation au changement climatique, la création et la reprise d'activités…). L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du dispositif TIMAC Agro vous permettra, si vous êtes sélectionné(e), de bénéficier d'un soutien pour votre projet.

Téléchargez le dossier de soumission sur www.agglopole.fr avant le 31 décembre 2020.
Renseignements au 04 67 46 47 87 ou à amiagri@agglopole.fr

Accompagner les restaurateurs pour gérer leurs eaux usées

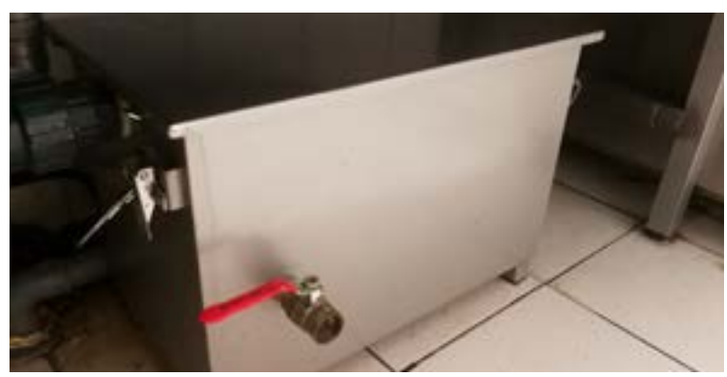

Dans le règlement de l'assainissement collectif, la gestion des eaux usées et déchets des activités de restauration doit faire l'objet d'une convention de déversement entre l'établissement, l'exploitant du réseau d'assainissement et l'Agglopôle. Parallèlement, un système de prétraitement (bac à graisses enterré ou sous plonge) doit être installé et entretenu pour prétraiter les eaux usées issues des cuisines. Les huiles alimentaires usagées doivent également être collectées par des entreprises spécialisées. Suite à de nombreuses interventions de désobstruction (bouchons de graisses) des réseaux d'assainissement, un état des lieux des établissements du territoire concernés (restaurants, snack, halles, cantines scolaires, maisons de retraite...) a été réalisé. Une demande de mise en conformité a été faite auprès des établissements considérés comme non conformes. Depuis janvier 2020, un agent à temps plein est au contact de ces usagers pour les accompagner dans leurs démarches de régularisation et les sensibiliser aux bonnes pratiques.

Une plateforme pour la gestion des huiles et des graisses est également disponible sur https://collecte-huile-graisse.agglopole.fr/login. Contact : 04 67 78 55 96.

▶ Les déchets dans le collimateur de l'agglo

Laurence Magne, Vice-présidente déléguée à l'économie circulaire, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets

Nouvellement élue à l'agglopôle, Vice-présidente déléguée à l'économie circulaire (collecte, traitement et valorisation des déchets), Laurence Magne nous explique sa vision et ses projets dans l'un des secteurs les plus importants de la politique de Sète agglopôle méditerranée.

Avec un budget alloué de 25M€ - le plus important après celui des transports - de nombreuses actions sont menées chaque jour pour les habitants et usagers des 14 communes de l'agglomération dans le domaine de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets. Les plus de 80.000 tonnes produites chaque année par les ménages et les professionnels soulèvent de nombreux enjeux environnementaux, économiques et sociaux, qui sont au fondement de la politique d'économie circulaire sur laquelle SAM s'engage pleinement pour chaque étape de valorisation des ressources triées.

Concrètement, comment est organisé le service de traitements des déchets ?

La pré-collecte d'abord, dans l'espace public et la gestion des contenants est de la responsabilité de l'agglo. Nous accentuons chaque année les investissements sur les Points d'Apport Volontaire, qui permettent au citoyen de trier ses déchets à la source. La collecte ensuite, soit la récupération des déchets, est prise en charge par l'entreprise Nicollin pour le sud de l'agglo et par SAM pour le Nord. Selon leur nature et leur provenance, plusieurs destinations sont possibles. Pour les ordures ménagères, deux solutions : L'enfouissement tout d'abord qui a lieu au centre Oïkos de Villeveyrac où un 3e et dernier casier a été récemment mis en service. A Oïkos, ce sont 5.000T/an qui sont enfouies. Notre défi sera de réduire ce flux Autre possibilité, brûler les ordures ménagères et les transformer en énergie réutilisable par les acteurs du territoire. C'est le rôle de notre Unité de valorisation énergétique, un outil très intéressant dans ses perspectives futures. Sa réhabilitation complète est en effet prévue pour 2022, pour permettre à la combustion des OM d'assurer 65% de valeur énergétique, par une production de vapeur d'eau ou d'électricité à réinjecter dans le réseau, ou encore par la production d'hydrogène, une énergie qui incarne l'avenir tant ses potentielles applications sont nombreuses. C'est une vraie décision stratégique, et le cahier des charges du prestataire définira le choix des énergies produites et les applications qui en découlent pour le territoire. C'est un réel progrès que de fabriquer de l'énergie grâce à la combustion des déchets, avec un contrôle environnemental assuré.

Et puis il y a les déchetteries ?

Elles sont au nombre de 6 sur l'agglomération. Elles accueillent tous les déchets des professionnels, notamment ceux du bâtiment, et tous les encombrants apportés par les particuliers. Malgré les gros volumes accueillis, le constat est mitigé car tous les habitants du territoire ne s'y rendent pas facilement. Un plan de requalification est donc mené pour en rendre l'usage plus agréable et efficace. On peut - et on doit !

Plus de 1600 points d'apport volontaire sont installés sur tout le territoire

- mieux faire. Il y a de très nombreux objets, meubles, jouets, matériel de sport, livres... qu'on pourrait remettre en circulation au moyen de dons ou de revente, qui pourraient être réutilisés. Une initiative est en cours sur la récupération des vélos ; On va également tester une de nos déchetteries existantes en y intégrant une zone de recyclerie, dans la perspective, à l'horizon 2023, d'ouvrir une déchetterie parfaitement équipée sur la commune de Gigean pour gérer le maximum d'apports du territoire, et un meilleur taux de recyclage.

L'Agglopôle possède également un réseau de points d'apport volontaires (PAV) pour le tri ?

Effectivement. Un PAV est un conteneur recevant les déchets ménagers et assimilés, triés par catégorie et provenant uniquement d'un apport volontaire des particuliers. Il peut s'agir de containers aériens sous forme de colonne, ou de containers enterrés. La solution des containers enterrés n'est d'ailleurs pas toujours satisfaisante. C'est un équipement cher qui se dégrade très vite, et qui n'est pas adapté au secteur professionnel. C'est une solution qui doit être utilisée de manière vraiment ciblée, pour les sites ou le domaine public ne peut être encombré. On distingue pour les PAV ordures ménagères, emballages ménagers, et verre. En 2019, Sète agglopôle méditerranée a poursuivi le programme de densification et de renouvellement des points tri, pour atteindre un total de 1601 équipements. Le verre est collecté en totalité en Point d'Apport Volontaire. Nous travaillons à densifier les collectes sélectives dans tous les PAV du territoire. Il s'agit également de mieux les intégrer au paysage urbain grâce à de nouveaux décors. Notre centre de tri, à Oïkos rassemble la récolte de tous les Points d'apport volontaires (PAV) et celle de tous les bacs jaunes individuels. Plastiques, papiers, cartons, verre... y sont identifiés et reconditionnés pour être vendus à des entreprises. Soit 7.000 tonnes qui représentent plus de 13% de l'ensemble des déchets. Le travail accompli à Oïkos est remarquable. Il est en partie automatisé, en partie manuel. Mais il ne permet pas de traiter tous les plastiques. Exemple les blisters, les films plastiques, les pots de yaourt... Pour étendre le tri à de nouvelles ressources, l'agglopôle envisage en coopération avec les communautés d'agglomération voisines de l'ouest du département de construire un nouveau centre de tri à Saint-Thibéry, capable de traiter 30.000 tonnes de déchets recyclables. Le site se trouve à peu de choses près à égale distance des agglomérations concernées. Ce qui limiterait les distances de transport et donc les émissions de Co^2.

Il se dessine donc un véritable projet pour l'emploi et le pouvoir d'achat en lien avec ce secteur ?

L'objectif fixé est clair : le changement des modèles de production et de consommation doit être engagé pour réduire le nombre de déchets et préserver nos ressources naturelles. Ensuite, le tri et la valorisation doivent diminuer le taux de déchets fatals. Plus qu'un objectif fixé par la loi, c'est une réelle volonté politique portée par l'agglopôle ces dernières années, qui en fait l'un des territoires les mieux équipés en matière de traitement des déchets. Ni Agde, ni Montpellier ne disposent d'une Unité de Valorisation Energétique. On est autonome. Mais aujourd'hui, on veut faire mieux. On veut limiter au maximum la production de déchets. Pour cela, il faut trier au maximum les déchets, inciter au réemploi et à la revente tout ce qui peut être valorisé. Mais il faut aussi modifier les habitudes de consommation pour réduire la production à la source, notamment en multipliant les opérations de sensibilisation auprès du grand public. On va également soutenir la filière de l'économie circulaire, pour accompagner les projets de réparation, réutilisation, réemploi, des matières comme des objets ; de nombreux projets sont à l'étude. Le développement de l'économie circulaire permettra la création d'emplois

Vers plus de compostage en ville

Sète agglopôle méditerranée met à disposition des composteurs de jardin et d'appartement (lombri-composteurs) pour la valorisation des déchets organiques.

En 2019, environ 7.000 foyers du territoire ont été équipés d'un composteur. On estime le tonnage d'ordures ménagères ainsi évité à 520 tonnes. D'ici 2025, nous allons renforcer les contraintes sur les bio-déchets. On va relancer l'initiative de compostage partagé en milieu urbain et on va offrir davantage de composteurs à tous ceux que la démarche intéresse. Chaque citoyen doit être un acteur de l'amélioration globale de la politique déchets de notre agglomération.

de proximité. SAM lancera des appels à projets pour la création de lieu de revente de nombreux objets (matériels de sports, jouets, etc.) et de tous les objets impliqués dans les filières Responsabilité Élargie des Producteurs. La Mission Locale des Jeunes de Sète et du Bassin de Thau sera particulièrement sollicitée pour permettre aux jeunes éloignés de l'emploi de s'insérer dans ces projets. Nous ne négligerons aucune piste, et la MLIJ abritera en 2021 un jeune en service civique dont la mission sera de rechercher toutes les solutions intelligentes de réemploi des territoires voisins, voire dans les pays étrangers, afin de lancer le maximum d'initiatives pendant tout le mandat, pour réduire la production de déchets et encourager les seconde voire troisième vie des objets. Tout ceci ne découle pas seulement d'une préoccupation écologique ou de création d'emploi. C'est aussi une façon d'augmenter le pouvoir d'achat. L'économie circulaire, c'est dépenser moins pour autant d'usage ; c'est aujourd'hui encore un marché très limité. Il ne tient qu'à nous, citoyens pouvoirs publics, et entreprises de le faire grandir et prospérer. Les grandes enseignes de la distribution commencent à créer des rayons de vente de produits d'occasion, c'est le signe d'une tendance de marché souhaitée par les consommateurs, nous serons au rendez vous pour accélérer ce changement.

En y associant aussi sur le tissu associatif ?

Nous réfléchissons à organiser lorsque les conditions le permettront un atelier de réflexion avec les associations de protection de l'environnement. Nous prenons déjà en charge la logistique des opérations sur lesquelles nous sommes sollicités. Mais une réflexion sur la coordination des différentes opérations pourrait les rendre plus efficaces. Et l'avis de ces associations sur les solutions à mettre en œuvre pour progresser fera partie de nos réflexions. C'est une manière d'intégrer à notre action tous ceux qui luttent contre les dépôts sauvages de déchets, terrestres et maritimes. En complément des campagnes de sensibilisation, une série de mesures coercitives seront mises en place. De la crotte de chien au dépôt sauvage, les contrevenants seront mis à l'amende. Pour cela, les Polices Municipales et la Brigade territoriale seront mobilisées. On réfléchit également à la constitution à Sète d'une Brigade bleue chargée de faire respecter l'environnement maritime côté étang et côté mer.

Le déploiement du nouveau dispositif de collecte à Poussan

L'amélioration de la collecte des déchets voulue par Sète agglopôle méditerranée passe notamment par la suppression de la collecte en sacs qui perdure sur certaines communes du Nord du territoire. Après Bouzigues, Loupian et Montbazin et avant Mèze et Villeveyrac, c'est à Poussan que le dispositif de collecte va ainsi changer de visage d'ici la fin de l'année. A l'issue d'une étude minitieuse menée avec la Municipalité, de nouveaux conteneurs vont être implantés dans le cœur de village avec un objectif, concilier efficacité de la collecte et préservation du cadre de vie. Les conteneurs enterrés de dernière génération mis en service au niveau des Halles seront bientôt complétés par de nouveaux aménagements, emplacements qualitatifs pour bacs collectifs munis de dispositifs brise-vue ou points d'apport volontaire équipés de bornes de tri à l'esthétique totalement repensée pour un investissement global avoisinant les 60 000 €. Conçue en fonction de l'environnement paysager propre à chaque site, cette nouvelle signalétique est emblématique de la démarche qualitative voulue par les élus et illustre parfaitement la convergence entre la protection de l'environnement global et la préservation du cadre de vie local.

4.000 tonnes de coquilles d'huître sont recyclées chaque année dans l'usine du Mourre Blanc de Mèze

Quid de la mise en place d'une tarification incitative pour la TEOM (Taxes d'enlèvement des ordures ménagères) ?

Côté collecte sélective, une tarification incitative de la Taxe d'enlèvement des ordures Ménagères liée aux volumes et au respect des règles de tri permettra une réduction des déchets et une tarification plus juste des charges liées à la collecte. Nous lancerons dès 2021 une étude pour mesurer comment la tarification pourrait impacter positivement le tri, qui est correctement réalisé en habitat individuel, mais plus difficile en zone urbanisée. Pour accompagner la démarche, Le nombre de bacs jaunes dans les zones urbanisées va être multiplié. Une première expérience sera est menée au Quartier Haut de Sète, assortie d'une campagne de sensibilisation et de la distribution de sacs de précollecte illustrés, qui vont permettre aux habitants de repérer les bonnes pratiques de tri encore très mal connues du public. La communication constitue un volet important de la mission du service. Il s'agit à la fois d'infor-

mer les usagers, de traiter l'ensemble de leurs demandes et surtout d'obtenir leur adhésion aux objectifs poursuivis par l'Agglopôle en matière de recyclage ou de réduction des déchets. Cette mission repose essentiellement sur l'équipe des ambassadeurs du tri qui compte 3 agents et 1 coordinatrice du tri.

L'Agglopôle poursuit également ces efforts pour la valorisation des déchets des filières professionnelles ?

Un bon exemple est celui que nous menons avec le Syndicat Mixte du bassin de Thau qui prend en charge annuellement, dans le cadre d'une mission de service public, la collecte et le traitement de près de 8.000 tonnes de sous-produits de la conchyliculture (coquilles et matériels liés à l'activité). Depuis 2007, 4.000 tonnes de coquilles d'huître sont recyclées chaque année dans l'usine du Mourre Blanc de Mèze, où elles sont nettoyées, triées, concassées ou réduites en poudre (cf. photo p8). C'est la partie la plus importante des déchets collectés. Au départ, ces déchets étaient rejetés dans la lagune, au risque de provoquer de la pollution, notamment la fameuses malaïgue. Ce temps-là est révolu. Les déchets conchylicoles valorisés, c'est de l'économie circulaire en « circuit court ».

La poudre de coquille peut être recyclée en amendement de sol dans les cultures viticoles pour compenser le déficit en calcaire. Les coquilles d'huître, mises dans des cages en acier, peuvent être également utilisées sous l'eau pour constituer des habitats artificiels, zone de refuge pour les alevins. Elles servent aussi à l'aménagement paysager, comme remblais de carrière ou de chemin et le rechargement des sites de nidification pour laro-limicoles.

Vers la création de formations adaptées

Traiter le déchet comme une ressource recouvre non seulement une préoccupation environnementale, mais également un aspect social et économique essentiel. En accompagnement des mesures mises en œuvre, l'Agglopôle va soutenir le développement des filières de formation aux métiers de l'environnement, partant du BEP jusqu'à Bac+3, avec une licence en "Valorisation des produits de l'économie circulaire". Ces formations se feront en lien entre tous les pôles d'enseignement et de recherche dédiés à l'Economie Bleue. L'avenir s'écrira en bleu et vert !

Sète agglopôle méditerranée

LE PODCAST

TOUS LES 15 JOURS, LE VENDREDI, À 18H

Une synthèse de l'information et de l'actualité de Sète agglopôle méditerranée

deezer Spotify

▶ TixiPass : le ticket de bus sur son smartphone

Le réseau SaMobilité a mis en place une solution de ticket sans contact grâce au paiement dématérialisé. Une solution innovante et astucieuse qui fait de votre smartphone un titre de transport.

C'est grâce à l'application TixiPass que chaque usager peut désormais avoir son ticket de bus sur son smartphone. Simple, rapide et efficace, cette solution permet de réduire l'échange de monnaie avec les conducteurs, et le paiement est sécurisé.

« Avec la crise sanitaire, la vente à bord des bus auprès des conducteurs a été limitée » explique Norbert Chaplin, Vice-président délégué aux politiques de transport public et nouvelles mobilités et Maire de Balaruc-Le-Vieux. *« Nous avons mis en place ce dispositif avant la saison, pour permettre aux touristes d'avoir plus facilement accès aux transports en commun tout en limitant les contacts. Même si cette année, nous avons comptabilisé un peu moins de voyageurs que l'an dernier sur la même période. La faute au Covid 19, les gens ont préféré le transport individuel. Au début, l'application fonctionnait uniquement pour l'achat du ticket à l'unité et du ticket aller/retour aux tarifs adulte et enfant. Depuis le 9 septembre, on peut également acheter le carnet de 10 voyages. C'est après le ticket à l'unité l'un de nos plus gros titres vendus ».*

Vers une dématérialisation de tous les titres

Cet outil pratique va permettre à SAM de tester pour l'avenir de nouvelles solutions. Car l'Agglopôle mise sur la dématérialisation de tous les tickets. *« Si on veut moderniser notre réseau, nous devons penser l'avenir. Et l'avenir, c'est la dématérialisation de toute notre grille tarifaire vers le paiement sans contact. C'est une solution simple qui permet à l'usager qui attend son bus de télécharger l'application via un QR code affiché dans tous les arrêts de bus. Du coup, c'est du temps de gagné à tous les arrêts et par voie de conséquence sur tous les temps de parcours »* insiste Norbert Chaplin. *« Le téléchargement peut aussi se faire à la maison et où que l'on se trouve. C'est une tendance pour le moment à la marge. Mais nous avons déjà constaté quelques actes d'achats par ce moyen sur Montpellier et Béziers. »* À la fin du mois de septembre, on comptabilisait déjà plus de 400 inscriptions via l'appli TixiPass. Après un été moins fréquenté que les autres années, et pour inciter les gens à retrouver les transports en commun, il a semblé pertinent et légitime d'inviter les voyageurs à s'affranchir psychologiquement de cette ambiance anxiogène le temps d'un voyage en bus.

Campagne de communcation

L'Agglopôle et ses partenaires ont ainsi lancé une importante campagne de communication pour la rentrée 2020, chargée de développer le contenu des mesures mises en œuvre tout en jouant sur le parallèle entre voyage en bus et voyage au long cours. Le dernier thème particulièrement imaginatif invite à la curiosité et à l'inspiration. Il est accompagné de toute une collection de citations d'écrivains voyageurs et d'explorateurs. Rimbaud, Saint-Exupéry, Gandhi, Prévert, Kessel, Oscar Wide… mais aussi Coluche, Bob Marley, Brassens… et beaucoup d'autres sont depuis la mi-septembre les compagnons de voyage des usagers de SamMobilité et affichent leurs pensées à l'intérieur des véhicules. Nous en avons retenu une de Stevenson, particulièrement adaptée à la situation actuelle : « La vie, ce n'est pas d'attendre que l'orage passe, c'est d'apprendre à danser sous la pluie ».

Norbert Chaplin, Vice Président à la mobilité

Comment ça marche ?

- Télécharger l'application tixiPASS sur GooglePlay ou AppStore ;
- Sélectionner le réseau SAMobilité et créer un compte utilisateur ;
- Cliquer sur « Accéder à la boutique » et choisir le titre de transport ;
- Valider votre panier puis payer en toute sécurité ;
- En montant dans le bus, il faut valider son titre. Pour cela, chaque bus est équipé d'un QR Code à scanner dans l'application dès la montée ;
- Montrer l'écran au conducteur afin de vérifier la validité du titre et voyager en toute tranquilité !

Liberté, sérénité, mobilité

TÉMOIGNAGES

Loïc Pérez habite Frontignan et travaille aux Eaux Blanches. Il a repéré l'info sur Facebook et s'est immédiatement intéressé au nouveau dispositif Tixipass.

" J'ai téléchargé l'appli dès fin juin. A ce moment-là, ça ne marchait que pour le ticket aller-retour à l'unité. Aujourd'hui, je peux acheter le carnet de 10 voyages. J'alterne vélo et bus sur mes trajets professionnels. C'est super. J'ai enregistré ma carte bancaire et depuis, plus besoin de monnaie ".

Brigitte Marconnet est retraitée de la fonction publique. Néo sétoise depuis 5 ans, elle habite le quartier Victor-Hugo. Elle a téléchargé Tixipass cet été.

" Quand j'ai des courses à faire au centre-ville, je prends le bus qui me laisse au cœur de Sète. C'est très pratique et ça tombe très bien en ce moment, avec le Covid 19. Pas besoin d'échanger avec le conducteur. C'est plus rapide et c'est plus sécurisant ".

Maxime Castex habite Frontignan. Étudiant en BTS à Sète, il vient d'obtenir son permis voiture.

" Mais ce n'est pas incompatible. On peut très bien avoir une voiture et choisir de se déplacer en bus. J'ai téléchargé Tixipass il y a quelques mois. Et du coup, c'est beaucoup plus facile de prendre le bus. On n'est pas obligé d'acheter son ticket au conducteur, ni d'aller dans un point de vente, ni de faire une démarche en ligne. C'est le téléphone qui devient le ticket. Ça va plus vite et c'est plus pratique ".

▶ Passez de l'auto-solitaire à l'auto-solidaire

Avec Rezopouce, un nouveau service de covoiturage est désormais possible. La mise en relation entre le passager et le conducteur peut être ponctuelle et immédiate, ou programmée longtemps à l'avance. Décryptage avec Norbert Chaplin, Vice-président délégué à la mobilité.

Pourquoi faire du covoiturage ?

Norbert Chaplin : L'enjeu est de taille. Trop de voitures circulent sur le territoire avec une seule personne à bord, soit deux problèmes majeurs : une pollution directe de l'air que nous respirons et une congestion de la circulation. Il s'agit de bons sens. Nous souhaitons profiter de ces véhicules, pour augmenter l'offre de transport sur notre territoire en proposant de les partager. On peut ainsi faire astucieusement baisser le nombre de véhicules et augmenter les possibilités de déplacement de chacun pour passer de l'auto-solitaire à l'auto-solidaire.

Qu'est-ce qui est nouveau ?

Nous pouvons désormais programmer nos déplacements les plus importants et trouver un conducteur ou un passager sans limite de temps. Par exemple : si je vais au marché de Sète tous les mercredis, j'inscris ce trajet régulier sur mon téléphone, et dès qu'un conducteur s'inscrit sur ce même trajet, la mise en relation est automatique. C'est aussi très pratique pour les animations culturelles, sportives, dont on connait les dates à l'avance.

Les limites de ce système ?

40 % des trajets en ville font moins de 3 km. Changer les habitudes de déplacements est un long processus. Cela implique pour les conducteurs, qu'ils s'habituent lors de leurs trajets réguliers, à s'inscrire sur l'appli prévue à cet effet ; pour les passagers, s'habituer à la consulter pour trouver un conducteur. C'est un vrai défi.

Quels avantages ?

C'est totalement gratuit pour le passager, il n'y a pas de tarif imposé, ni de commission pour le service. Les personnes sont libres de s'entendre entre elles. Ce système peut, par exemple, fonctionner pour les salariés d'une même entreprise ou zone d'activités. L'appli permet aussi de trouver un conducteur au dernier moment.

Quel est le potentiel de ce dispositif ?

Il est énorme. Il y a 365.000 déplacements par jour sur le territoire de SAM, dont plus de 23 000 véhicules par jours entre le Nord et le Sud du bassin de Thau.

Comment faire du covoiturage ?

Que vous soyez conducteur ou passager, il suffit de **s'inscrire gratuitement sur le Rézo Pouce, avec une pièce d'identité pour sécuriser le réseau.** Vous recevrez une carte d'adhérent et des identifiants pour utiliser l'appli www.rezopouce.fr. L'appli avertit les utilisateurs si des trajets sont communs au conducteur et au passager.

#PARTAGEONS NOS TRAJETS

► "En première ligne pour soutenir l'économie locale"

Une nouvelle fois, depuis qu'a commencé en début d'année la crise pandémique liée à la Covid 19, Sète agglopôle méditerranée a fait le choix d'être en première ligne pour aider les petits commerces et entreprises frappés par les mesures nationales de confinement. Une volonté de soutien et d'accompagnement partagée par tous les maires du territoire, que nous détaille François Commeinhes, Président de SAM.

En quoi consiste le plan d'aides économiques de l'agglopôle ?

Tout d'abord, les élus ont décidé de réactiver le **fonds d'urgence spécifique à notre territoire** et tenant compte du tissu économique de nos communes. Nous souhaitons en effet aider les entreprises de moins de 10 salariés frappées par une fermeture administrative due au confinement, et qui ne sont pas éligibles aux autres dispositifs. Ce sont tous ces petits commerces, professions libérales, indépendants ou artisans, de 0 à 10 salariés, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500.000€. Plus de 1.000 commerces en avaient bénéficié lors du premier confinement, en plus de l'aide attribuée grâce à notre contribution au fonds de solidarité régionale dont a profité aussi un millier d'entreprises. Il s'agit de pouvoir leur attribuer au plus vite **une aide spécifique de 2.000 €,** ce qui représente une enveloppe globale de 2 M€. Par ailleurs, nous poursuivons notre contribution, à hauteur de 5M€, au dispositif de relance Régional **L'OCCAL** constitué d'avances remboursables et de subventions pour des investissements pour se conformer aux normes sanitaires. La Région fait évoluer les formes de cette aide pour qu'elle colle mieux aux besoins de terrain, et elle l'a prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année prochaine. Ainsi tous les artisans sont rendus éligibles - et pas seulement ceux recevant du public - mais aussi toutes les activités commerciales ainsi que celles liées au sport, aux loisirs, à l'événementiel ou au tourisme…

Vous annoncez également une opération destinée à relancer la consommation sur le territoire ?

Ce sera une opération "gagnant/gagnant" pour les commerçants et les consommateurs de nos communes. En lien avec l'Office de Commerce - Archipel de Thau, nous allons proposer une opération de stimulation à la consommation par « cagnottage » visant à soutenir et à relancer le commerce « de cœur de ville » sur le territoire.

Il s'agit de permettre aux consommateurs de se voir rembourser, par le biais de l'application mobile "Keetiz*", 20% de leurs achats (sur les 100 premiers euros) dépensés chez les commerçants et restaurants des cœurs de villes des 14 communes de Sète agglopôle méditerranée. Nous avons voté à l'unanimité, lors du conseil communautaire du 5 novembre, une subvention de 200.000€ à l'Office de Commerce pour le déploiement de cette opération en partenariat avec la CCI et les associations de commerçants. Elle débutera dès le déconfinement et la réouverture de tous les commerces. Ces 200.000€ vont générer automatiquement au minimum 1M€ de recettes chez plus de 1.900 commerces référencés gratuitement. Mais, au vu des expériences précédentes, on estime un effet multiplicateur de 9 chez les commerçants concernés. Une manne financière importante et bienvenue en cette période cruciale de fin d'année, durant laquelle ils réalisent en moyenne plus d'un quart de leur chiffre d'affaires annuel. Ce sera aussi une augmentation réelle du pouvoir d'achat des consommateurs également impactés par la crise et parfois le chômage partiel.

D'autres actions sont envisagées ?

Nous réfléchissons aussi, toujours en lien avec les partenaires, pour financer le passage au e-commerce de tous les commerçants, entreprises ou artisans qui n'en sont pas dotés. C'est aussi un pari sur l'avenir, car, quelle que soit la durée de la crise, de tels investissements seront précieux pour s'adapter et non pas subir les nouveaux modes de consommation. Cela donnera en outre du travail aux entrepreneurs et start-ups concernés.

Informations et détails des aides sur : ***www.agglopole.fr***

** Application Keetiz à télécharger sur Androïd et IOS*

COVID-19

COMMERCES - ENTREPRISES - PARTICULIERS

SÈTE AGGLOPÔLE RELANCE UN PLAN DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

UN PLAN L'OCCAL

L'agglopôle poursuit sa contribution au **fonds de relance régional L'Occal**, en faveur du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la culture et de l'évènementiel et qui s'adapte pour subventionner les investissements permettant de promouvoir et faciliter l'accès des commerces aux technologies numériques (vente en ligne, site Web, système de gestion de commande, système de paiement sécurisé, click and collect, livraison à domicile…).

Dossier à remplir en ligne sur

http://hubentreprendre.laregion.fr/financement/loccal

UN PLAN D'URGENCE

Sète agglopôle méditerranée réactive son **Fonds d'Urgence Spécifique** afin d'attribuer une aide forfaitaire unique de **2 000 € aux indépendants et TPE de moins de 10 salariés** (C.A inférieur à 500 000 €) soumis à une fermeture administrative imposée par décret 2020-1310 du 29 octobre 2020.

Conditions d'éligibilité et informations

https://agglopole.fr

04 67 46 47 90

UNE OPÉRATION COMMERCIALE

Avec **l'Office de Commerce Archipel de Thau**, SAM lancera, **dès la réouverture de tous les commerces**, une opération commerciale pour stimuler, **à travers du cagnottage**, la consommation auprès des commerçants et artisans des cœurs de villes. Une enveloppe de 200 000 € générera plus d'1M€ de retombées tant pour les commerçants que pour les consommateurs, par le biais de l'**application mobile « Keetiz »**.

RENSEIGNEMENTS :

https://agglopole.fr

04 67 46 47 78 et 04 67 46 47 87

Sète agglopôle méditerranée

ARCHIPEL DE THAU

▶ Une parade aux norovirus

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau et l'agglopôle testent actuellement un procédé à base d'acide performique destiné à protéger la conchyliculture de l'étang de Thau des bactéries.

Mis au point en 2013 par l'entreprise finlandaise Kemira, le procédé DesinFix, élaboré à partir d'acide performique, a déjà fait ses preuves dans le traitement des eaux usées, notamment à Paris et Biarritz. Si l'efficacité de ce traitement contre les bactéries est avérée, le SMBT a décidé d'étudier son impact sur les norovirus, qui contaminent régulièrement les coquillages. Menée de novembre à mars, en laboratoire puis sur l'écosite de Mèze, l'expérimentation réalisée en partenariat avec Sète agglopôle Méditerranée va bénéficier d'une audience nationale.

Présents à la réunion de lancement du projet organisée en visio le 12 octobre, tous les comités conchylicoles de France (national et régionaux), les syndicats mixtes, notamment le SIAAP*, l'Agence de l'eau, les conseils départementaux et la Région Occitanie sont en effet très intéressés par l'opération. L'enjeu est de taille car les norovirus, responsables de la plupart des gastro-entérites, pénalisent chaque année les conchyliculteurs. S'appuyant sur un protocole élaboré l'été dernier par un élève ingénieur, le SMBT va d'abord vérifier en laboratoire si le DesinFix est apte à abattre les norovirus. Les analyses seront réalisées en partenariat avec l'IUT Chimie de Sète et la start-up IAGE, spécialiste en biologie environnementale, déjà impliquée sur la détection du Covid dans les eaux usées. En partenariat avec Kemira, une unité d'injection du produit sera ensuite installée dans le système d'assainissement au niveau de l'écosite mézois. L'objectif est de mesurer l'impact sur les bactéries, sur les norovirus mais aussi sur le milieu. Dans le sillage des suivis environnementaux déjà réalisés dans la Seine et à la sortie de l'émissaire en mer de Biarritz, d'autres paramètres sur les organismes vivants seront pris en compte. L'observation permettra ainsi de compléter les connaissances sur l'effet de l'acide performique.

*Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne

Le réseau d'observation lagunaire est sur les starting-block

Observer, comprendre, alerter et améliorer. Tels sont les objectifs du Réseau d'Observation Lagunaire (ROL) que le SMBT va animer durant 3 ans. Collaboratif et participatif, ce ROL vise à mieux connaître les milieux (mer-lagune-bassin versant) pour sécuriser et optimiser les productions conchylicoles et de pêche. Il sera alimenté de données scientifiques et institutionnelles mais aussi d'observations fournies chaque mois par un panel de professionnels volontaires. Conçu pour mieux anticiper les aléas environnementaux et adapter les pratiques, voire les apports à la lagune, au changement climatique, le réseau sera mis en route mi-novembre, lors d'une réunion avec l'ensemble des partenaires.

Piloté par Romain Pete, spécialiste en biologie marine et modélisation, le ROL va prendre en compte divers paramètres (météo, températures, salinité, oxygène dissous, apports du bassin versant, contamination microbiologique, biométrie des coquillages). Les résultats des analyses sur la qualité du milieu et les performances des coquillages seront relayés dans des bulletins de suivi. A moyen terme, cette surveillance, retenue comme l'une des 14 actions emblématiques du Contrat de transition écologique, pourrait permettre d'améliorer les pratiques d'élevage et la gestion des flux d'azote, de phosphore et d'eau douce.

► Des stations de mesure pour optimiser les bassins de rétention d'eau

Afin de protéger des inondations certaines zones situées en aval, des stations de mesure viennent d'être installées sur des ouvrages de rétention d'eau.

En lien avec le service pluvial de SAM et avec l'appui technique de l'entreprise CEN'EAU, le SMBT vient d'installer deux stations limnigraphiques sur des ouvrages de rétention d'eau gérés par l'Agglo. L'une dans le bassin d'orage des Vignés, à Balaruc-le-Vieux, l'autre dans un bassin situé en amont de Loupian. Ces instruments vont enregistrer les niveaux d'eau toutes les minutes durant les périodes de pluie. L'analyse des données recueillies et croisées avec les cumuls pluviométriques aidera à ajuster et optimiser l'exploitation des bassins. L'objectif étant de protéger le plus efficacement possible les zones à enjeux, situées en aval des ouvrages.

De nombreux bassins de stockage sont répartis sur différentes nœuds et points d'écoulement du réseau pluvial que SAM possède et exploite sur ses 14 communes. Dimensionnés et conçus en respectant les obligations de la loi sur l'eau et du SAGE de Thau, ils ont vocation à protéger des inondations par ruissellement pluvial. Ils ont aussi un impact qualitatif grâce au ralentissement et au stockage des eaux qui favorisent la sédimentation et le piégeage des matières en suspension.

Comment fonctionnent ces ouvrages ? Peut-on y stocker davantage d'eau ? Des adaptations, comme l'ajout de vannes de régulation sur les orifices de sorties sont-elles nécessaires ? C'est pour répondre à ces questions et optimiser le fonctionnement des équipements, que SAM veut mesurer leurs réactions aux pluies et aux apports d'eau. Le SMBT qui travaille sur des questions liées à l'inondation (SLGRI, PAPI d'intention) et qui gère un réseau hydrologique et hydrogéologique de près de 18 stations, possède un savoir-faire technique sur ce type de suivi et le matériel de mesure adéquat.

Une fois les relevés acquis lors de fortes pluies, les deux stations limnigraphiques installées à Balaruc le Vieux et en amont de Loupian sont amenées à tourner sur les autres bassins d'orage de SAM.

▶ L'overboat du futur est déjà là

Néocean est la première start-up qui viendra très prochainement s'installer dans la Zone d'Economie Bleue, que l'Agglopôle vient de créer pour accueillir les entreprises dédiées au « secteur maritime ».

Vincent Dufour, océanographe et Président de Néocéan

Il vole au-dessus de l'eau grâce à la technologie du foil. C'est l'Overboat, un scooter électrique à mi-chemin entre le jet ski et un engin de glisse. Tout aussi rapide, totalement silencieux et sans aucun rejet, la sensation de conduite est qui-plus-est extraordinaire puisqu'on a tout simplement l'impression de voler. Et ce, dès 10 nœuds car 60% de l'énergie est économisée grâce au foil qui évite le frottement de l'eau. Il peut aller à 15 nœuds, avec un moteur de seulement 4,5 KW.

Le scooter des mers du futur est donc bel et bien déjà là. Imaginé par Vincent Dufour, océanographe et Président de Néocéan, et mis en musique à Montpellier avec son équipe d'ingénieurs, roboticiens, informaticiens, électriciens, en lien avec l'Université. Un « bateau » intelligent, complétement automatisable et télécommandable. Un moteur fait maison, ici en Occitanie.

« Après trois ans de travail pour concevoir un moteur électrique innovant, des foils à régulation électronique et un pilotage robotisé, nous avons enfin pu faire le design d'un bateau léger autour, et démarrer la commercialisation à la mi-septembre 2020. Le COVID nous ayant fait annuler pas mal de salons où nous rencontrons nos clients, nous avons, malgré tout, des retours enthousiastes des premières démonstrations en clientèle, et tout est en cours de lancement », explique Vincent Dufour. Outre les particuliers, les clients potentiels sont nombreux : loueurs de jets et de bateaux, port de plaisance, offices de tourisme pour balades sur les canaux… mais aussi l'Armée, le scooter étant furtif puisque démuni de moteur thermique et donc indétectable aux infrarouges.

SAM, un territoire attractif…

Le bureau d'études actuellement basé à Montpellier rejoindra sous peu Balaruc-les-Bains, où l'atelier existe déjà. *« J'ai travaillé quelques temps à la Station de biologie marine de Sète. Le choix de nous installer sur ce territoire est une évidence, entre l'étang qui est un parfait plan d'eau, et la mer, avec ses vagues, nous pouvons ainsi faire des essais dans toutes les conditions possibles, exposées ou plus abritées. Il y a également ici un écosystème d'entreprises industrielles, d'entreprises navales, propices. Nous sommes également à une demi-heure de Montpellier et pouvons maintenir les liens avec le laboratoire de l'Université pour travailler au développement de l'Overboat. Une version plus puissante (avec permis bateau cette fois) est en cours de développement. Elle sortira pour fin 2020. »*

En chiffres :

L'overboat foiler : 26.900 € HT.

La version classique (sans foils) : 12.500 €.

Tout en sachant qu'il n'y a pas de frais de carburant, un plein électrique ne coûtant que 50 centimes d'€ pour 2 heures d'autonomie.

Plus d'infos sur **www.neocean.com**

Damien Larderet

► Une boulangerie « bio », ambiance Brésil

Après plusieurs années à Rio de Janeiro, le trentenaire Damien Larderet est revenu aux sources, à Sète, sa ville natale, en totale reconversion professionnelle pour ouvrir une boulangerie bio. Un projet qui a vu le jour grâce, entre autre, au soutien apporté par Initiative Thau.

Un parcours atypique pour Damien, né rue de Tunis, quartier prioritaire de la Ville de Sète. Des études à Marseille, puis Paris, quelques temps passés en Suisse et beaucoup d'années vécues à Rio, ont façonné ce jeune homme, aujourd'hui marié et papa d'un petit garçon. *« J'ai vu en quelques années la vie à Rio se dégrader, d'un point de vue économique, mais aussi politique et sécuritaire. Quand mon fils est né, j'ai eu envie de revenir vivre ici, aux sources, avec ma petite famille ».*

Il revient à Sète en 2018, riche d'une expérience gastronomique, ayant été à Rio en contact avec nombreux professionnels en la matière de par sa profession de distributeur de vins. Particulièrement fasciné par la qualité unanimement reconnue là-bas du « pain au levain », Damien choisit en 2019 de se former à l'« École internationale de Boulangerie » de Sisteron. Et décroche même en 2020 le concours Talent des Cités, comme vainqueur en Occitanie du volet « Création ».

100 % de produits bio

Accompagné par la BGE et financé par Initiative Thau (qui l'a également coaché), France Active, ainsi que par *« Julie, sa banquière exceptionnelle »* dit-il, le jeune entrepreneur a pu trouver un local et y faire des travaux. Si le COVID a quelque peu freiné son planning, la boulangerie ouvrira enfin ses portes fin octobre. Elle portera le nom de « La Carioca, boulangerie singulière », en hommage à l'ambiance et la joie de vivre brésiliennes, et toutes ces belles relations humaines qui l'ont marqué là-bas. Tout en faisant un petit clin d'œil à notre île singulière et au côté atypique de ce nouveau commerce. Car sa boulangerie sera peu conventionnelle, avec des produits au levain, tous fabriqués sans additifs et avec une farine à 80% moulue sur pierre. Parmi sa douzaine de pains différents, son produit phare, le « pain paysan », réalisé avec une farine complète et un pétrissage manuel à l'ancienne. Ici, pas de pains au chocolat, mais du Pain de seigle à l'eau de mer, de la Fougasse d'Aigues Mortes, une Pompe à huile provençale, du Panettone et de la brioche au levain, des pizzas aux fromages de l'arrière-pays, des biscuits variés et une gamme sans gluten. La boutique proposera également un peu d'épicerie (vins natures locaux, bières et jus de fruits artisanaux…). Damien ne fabriquera et ne vendra que des produits bio et toujours en lien avec des fournisseurs locaux.

« La Carioca, boulangerie singulière »

20 quai Maréchal de Lattre de Tassigny

Des horaires tout aussi originaux : du mercredi au vendredi de 9h30 à 19h30, mardi soir de 16h30 à 19h30 et samedi de 9h30 à 14h.

▶ Cap sur la nouvelle économie avec La Palanquée

Chargé de favoriser la montée en compétence numérique du territoire, le tiers lieu "La Palanquée" a organisé le 10 octobre une journée portes-ouvertes pour faire connaître au public ses activités.

Plusieurs dizaines de personnes ont profité de la semaine portes-ouvertes des tiers-lieux labellisés d'Occitanie, de la Fête de la science et de la Nuit des makers, pour faire connaissance le temps d'une journée avec La Palanquée et participer aux ateliers du Fab Lab.

Ce nouveau concept, on le doit à l'association "Sète en commun" et à sa présidente Odile Kirchner, ancienne déléguée interministérielle à l'Economie Sociale et Solidaire, qui mène depuis plusieurs années le projet de création sur Sète d'un grand tiers lieu destiné à renforcer l'émergence entrepreneuriale liée au développement durable et à la cohésion territoriale de l'ensemble de l'Agglopôle.

La Palanquée est un lieu de rencontre, d'échange, de convivialité, qui se propose d'offrir à tous, des services et des activités adaptées au besoin du bassin de Thau. Ici, on développe 3 types de services : un espace de coworking, un incubateur de projets et un Fab Lab. Actuellement, 7 idées liées à la transition écologique et à l'innovation sociale ont été sélectionnées par un jury dans le cadre de l'incubateur : un projet de recyclage de plastiques, une offre d'hébergement touristique dans des coques de bateaux réhabilitées, une coopérative funéraire. *« Ce sont des projets vertueux et non délocalisables, qui constituent un bon coup de pouce pour l'emploi, l'environnement et la solidarité et qui s'inscrivent pleinement dans la démarche de SAM »* commente Josian Ribes, Vice-président délégué à l'économie sociale et solidaire et à l'environnement et Maire de Montbazin.

Zoom sur le Fab Lab

Ce laboratoire de fabrication numérique, destiné à créer et à fabriquer des objets, notamment des pièces de rechange, est ouvert aux particuliers, entreprises, artisans, artistes, associations, enfants, jeunes en formation…dans les locaux de l'ancien collège Victor Hugo de Sète. Moyennant une formation PassMachine (25 à 45 €), une adhésion comprise dans la formation (20 € pour les particuliers, 50 € pour les entreprises) et un tarif horaire, tout un chacun peut en faire l'expérience. Le Fab Lab dispose aujourd'hui de 9 machines : 4 imprimantes 3D, un scanner 3D, une découpe laser, une découpe vinyle, une thermoformeuse, une brodeuse numérique et différents kits électroniques. Il est ouvert le mardi de 9h à 12h, le mercredi et jeudi de 14h à 18h et sur rendez-vous. Tous les jeudis à partir de 17h, des ateliers « Découverte » sont organisés. Outre l'atelier, le laboratoire est présent dans toutes les communes du bassin de Thau grâce à sa version mobile, un fourgon aménagé qui permet de transporter les machines au plus près des habitants, des entreprises, des artisans, des jeunes en formation, des établissements scolaires ou des médiathèques. Pendant les vacances scolaires de Toussaint, des jeunes de 10 à 15 ans ont été initiés à la robotique et à la programmation. On a pu assister à des démonstrations cet été à la mairie de Marseillan, à Frontignan dans le cadre des « vacances apprenantes », à Montbazin cet automne, dans le cadre du Festival de Thau, et dans des collèges, lycées et entreprises.

Un partenariat étroit avec SAM

« Nous avons réussi à concrétiser ce projet grâce à l'aide des collectivités et de l'État. Dès le début, nous avons pu compter sur le soutien de Sète agglopôle méditerranée, qui a mis à notre disposition une partie du collège Victor-Hugo » indique Odile Kirchner. *« Actuellement, nous avons 5 salariés et d'ici deux ans, nous espérons en embaucher autant et pouvoir financer notre fonctionnement ».*

En attendant, le tiers lieu changera d'adresse fin novembre, pour s'installer dans l'ancien Conservatoire de musique, rue Jean-Moulin, toujours mis à disposition par l'Agglopôle, avant de prendre en 2022 ses quartiers définitifs à proximité de la place Aristide-Briand, dans les anciens locaux du Crédit Maritime de Sète rénovés.

contact@lapalanquee.org – Tel : 04 69 96 60 40

HTTPS://WWW.LAPALANQUEE.ORG/

► Nos espaces naturels sous protection

Les 7 et 8 octobre, les rencontres annuelles nationales des gardes du littoral organisées par le Conservatoire du littoral se sont déroulées sur notre territoire. Le thème cette année : la surveillance.

Près de 50 gardes et agents du littoral, gestionnaires des sites, se sont retrouvés sur deux sites emblématiques et classés du territoire de l'Agglopôle, le bois des Aresquiers avec dans sa continuité, les salins de Frontignan et l'étang de Vic-la-Gardiole. Parmi les nombreux participants de ces rencontres de travail privilégiant l'échange d'expériences, figuraient des agents de la brigade territoriale et des élus de Sète agglopôle méditerranée.

Ces zones très fréquentées bénéficient de plans de gestion qui permettent de maintenir les usages traditionnels et d'organiser l'accueil du public. Comme l'ensemble des gestionnaires, Sète agglopôle méditerranée compte dans ses effectifs des agents gardes du littoral, épaulés par la brigade des gardes champêtres de l'agglopôle. Formés par le Conservatoire du littoral et assermentés, ils ont une mission de gendarmerie et de police bien structurée avec un champ de compétence judiciaire très étendu et sont habilités à rédiger un procès-verbal au titre du code de l'environnement qui peut donner lieu à des poursuites. Ces missions sont assumées en partenariat avec les associations environnementales co-gestion-

Sandrine Lafont, présentant le site du Bois des Aresquiers lors des rencontres annuelles des gardes du littoral.

Des sites littoraux particulièrement entretenus

Situé sur la commune de Vic-la-Gardiole. Le bois des Aresquiers relève du domaine forestier. Il est géré par SAM et l'Office National des Forêts (ONF). Cette pinède littorale de 97 hectares est notamment remarquable pour sa flore. En mai-juin, on peut observer avec respect, l'Ophrys des Corbières, une plante endémique méditerranéenne, ou encore des annuelles comme la Bugrane sans épine et sa cousine la Bugrane visqueuse dont les feuilles collantes émettent une odeur de fromage de chèvre. Le bois des Aresquiers constitue probablement le site le plus important pour la conservation de ces espèces dans la région. Comme tous les sites du littoral méditerranéen, il joue aussi un grand rôle dans la conservation des espèces animales. Un cheminement en platelage de bois permet l'accueil du public tout en protégeant la nature.

Des lieux de promenade

Plus à l'Ouest vers les Salins de Frontignan s'étend l'univers des steppes salées : sols squelettiques et dalle calcaire affleurante (les pierres difformes sont ici appelées « têtes de mort») avec leur cortège de saladelles, notamment la saladelle de Girard, en baguettes ou à feuille de pâquerette, particulièrement bien implantée ici. D'une superficie de 230 hectares, ces anciens salins sont gérés par SAM et l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID). Ils accueillent plus de 340 espèces végétales et une centaine d'espèces d'oiseaux. Comme le site des Aresquiers, c'est un lieu de promenades et d'actions pédagogiques. Depuis 2018, les anciens bâtiments saliniers ont été partiellement restaurés et sont accessibles aux visiteurs.

Un chemin de petite randonnée relie les deux sites. Une extension de ce chemin est d'ailleurs prévue. Et une étude est en cours pour restaurer la digue sud des salins qui permettra d'aller de la place de l'Aire à Frontignan jusqu'au hameau bâti. Quant aux entrées de sites, elles seront réaménagées d'ici l'an prochain. Une bonne nouvelle pour les amoureux de balades naturalistes !

▶ L'histoire refait surface

Dans le cadre d'une collaboration entre le DRASSM* et le service Archéologie de Sète agglopôle méditerranée, la fouille d'une épave antique a livré ses secrets…

L'épave antique Rieu 1 a été découverte en 2006 au large de Marseillan, à environ 400 m du rivage et 6 m de profondeur. Ce gisement correspond aux vestiges d'un navire qui transportait, vers la fin du IIe ou le début du IIIe s. ap. J.-C., une cargaison d'huile d'olive et de cuivre provenant de la province de Bétique (actuelle Andalousie). Dans le cadre d'une collaboration entre le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) et le service Archéologie de Sète agglopôle méditerranée, cette épave a récemment fait l'objet d'une étude approfondie, qui souligne le dynamisme du commerce maritime sur le littoral languedocien à la fin du Haut Empire et l'importance de ses liens économiques avec le sud de l'Espagne.

Cette opération a révélé que le navire mesurait une vingtaine de mètres de long pour un port en lourd de près de 100 tonnes (1). Lors de son naufrage, à la charnière des IIe et IIIe s. ap. J.-C., il transportait une cargaison d'huile et de cuivre, très probablement chargée dans le port de Séville. Des lingots, issus des mines du sud-ouest hispanique, portent des inscriptions qui indiquent que ce métal était destiné à un atelier monétaire. L'huile était conditionnée dans de volumineuses amphores globulaires, appelées « Dressel 20 », d'une contenance d'environ 70 litres (2). Elles portent sur leurs anses des marques de producteurs (3) qui font référence à une dizaine d'ateliers répartis le long du fleuve Guadalquivir (actuelle Andalousie). Durant le Haut-Empire romain, cette région est la plus importante productrice d'huile d'olive en Méditerranée. L'étude suggère que le navire transportait entre 200 et 300 amphores, soit environ 15.000 à 20.000 litres d'huile, et plusieurs dizaines de lingots au minimum. Outre cette cargaison principale, la présence de deux amphores à vin régionales permet de supposer qu'il avait fait escale dans un port gaulois (Narbonne ou Agde ?) avant de reprendre sa route pour finalement sombrer au large de Marseillan.

** Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines*

La fouille a également livré un lot de 20 monnaies en bronze (4) et quelques objets métalliques – en particulier une statuette représentant un acrobate équilibriste (6) et un vase de forme globulaire correspondant sans doute à un encrier (5) – qui pourraient avoir constitué une cargaison complémentaire ou appartenu aux bagages des passagers.

Cette épave offre ainsi une nouvelle illustration de l'ampleur des échanges commerciaux maritimes à l'intérieur de l'Empire romain, et en particulier entre la Bétique et le sud de la Gaule.

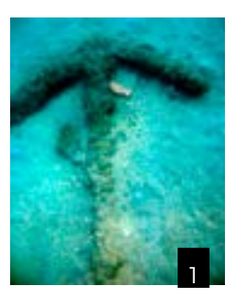
1

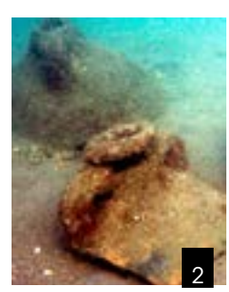
2

3

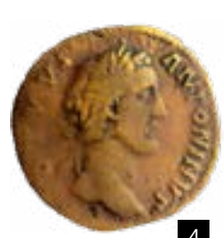
4

5

6

CULTURE

Dans vos médiathèques

Pendant le #confinement2, vos médiathèques passent au prêt à emporter !

Pendant toute la période de confinement, le réseau des médiathèques propose à ses usagers un service de prêt à emporter.

Sur simple appel téléphonique, à partir de notre site internet, via son compte abonné ou encore à partir de l'application Bibenpoche, chaque usager peut réserver jusqu'à 10 documents, prêtés pour une durée de six semaines, à venir retirer sur place. Les documents peuvent être restitués soit par l'intermédiaire des boîtes de retour 24h/24h (médiathèques Mitterrand, Montaigne, Balaruc-les-Bains) ou directement sur place aux horaires d'ouverture ci-dessous.

Le retour à un fonctionnement normal se fera quand la situation sanitaire le permettra.

Le réseau des médiathèques se mobilise via sa page Facebook, sa chaîne YouTube et son site pour proposer des conférences Tchatches&Sciences et d'histoire de l'art en ligne, des sélections de jeux, films, musiques, livres… mais aussi des coups de cœur et des nouveautés. Et beaucoup d'autres surprises en préparation.

Comment réserver vos documents ?

- **Depuis le site des médiathèques** mediatheques.agglopole.fr en vous connectant à votre compte lecteur.
- **Depuis Bibenpoche,** en téléchargeant l'application mobile sur l'App Store ou Google Play.
- **Par téléphone** : les usagers peuvent contacter leur médiathèque par téléphone. Dans tous les cas, dès que les documents seront prêts, nous vous contacterons pour vous fixer un rendez-vous de retrait.

LISTE DES MÉDIATHÈQUES

Horaires du prêt à emporter

Médiathèque de Balaruc-les-Bains - Tél. 04 67 43 23 45
Retraits et retours des documents : du mardi au samedi de 9h00 à 13h.

Médiathèque Montaigne (Frontignan) - Tél. 04 99 57 85 00
Retraits et retours des documents : Mardi : 10h à 12h - 14h à 19h, mercredi : 10h à 18h, jeudi : 10h à 13h, vendredi : 14h à 19h, samedi : 10h à 17h.

Médiathèque La Fabrique (Marseillan) - Tél. 04 67 01 73 14
Retraits et retours des documents : du mardi au samedi de 9h30 à 12h30.

Médiathèque de Mèze - Tél. 04 67 43 71 84 - Retraits et retours des documents : mardi 16h à 19h, mercredi et vendredi et samedi de 9h à 12h.

Médiathèque Malraux (Sète – Ile de Thau) - Tél. 04 67 51 51 07 - Retraits et retours des documents : Du lundi au samedi 9h-12h30 et le mercredi 9h-12h30 / 14h-17h.

Médiathèque Mitterrand (Sète – centre) - Tél. 04 67 46 05 06
Retraits et retours des documents : du mardi au samedi de 14h à 18h.

PLUS D'INFOS SUR **MEDIATHEQUES.AGGLOPOLE.FR**

Les infos des communes

COMMUNES INFOS

MARSEILLAN

Les citoyens deviennent lanceurs d'alerte 60C

Depuis 2017, la ville de Marseillan propose une application gratuite sur Smartphone : Illiwap. Elle permet à tout citoyen d'être informer en temps réel : coupure d'électricité ou d'eau, incidents, accidents, alertes météorologiques. Depuis ce printemps, la ville a choisi d'y rajouter l'option « signalement citoyen » qui permet à tous les administrés de faire remonter un problème de voirie, une décharge sauvage, un stationnement gênant, une pollution suspecte, un affichage sauvage, une fuite d'eau, un mobilier urbain dégradé… en envoyant une simple photo et la géolocalisation du problème. Le signalement est aussitôt reçu par les services municipaux concernés, ce qui permet une meilleure réactivité.

Un # d'argent pour la campagne des « merci ! »

L'Observatoire socialmedia et Cap'Com (les deux experts de la Communication Publique des territoires) a dévoilé les lauréats des Hashtags 2020. C'est avec une immense fierté que la campagne de communication initiée par la ville de Marseillan « Des enfants mobilisés remercient les métiers mobilisés » a remporté le 1er prix ex-æquo dans la Catégorie « Participation du public » devant de grandes villes telles que Metz, Lyon ou encore Nantes. Pour la petite histoire, le service communication avais repris l'idée d'un collectif de mamans très actives sur Facebook pour diffuser une campagne d'affiches sucette disséminées dans toute la ville et qui a été relayée sur les réseaux sociaux. Elle représentait des enfants habillés dans les métiers de ces personnes qui étaient en première ligne durant cette crise du COVID19 avec ce message, comme un cri de toute la population : « Merci ! ».

VIC-LA-GARDIOLE

Déploiement de défibrillateurs sur la commune

En France chaque année, entre 50.000 à 60.000 personnes succombent à un arrêt cardiaque. Pour faire face à ce risque, la commune de Vic-la-Gardiole se dote de 3 défibrillateurs automatiques externes. Ils sont installés depuis octobre, devant la Mairie pour couvrir la zone du cœur de village, devant le Club House du Tennis pour couvrir la zone skate-park, terrains de foot et de tennis, et également à l'école maternelle selon le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018. L'utilisation de ces défibrillateurs est simplifiée : chaque appareil établit automatiquement le diagnostic, tout ce que l'utilisateur a à faire est de placer les électrodes au bon endroit et appuyer sur le bouton shock si cela est nécessaire. Une formation a été proposée aux agents de la commune, aux équipes pédagogiques, aux dirigeants des associations et aux administrés voulant se familiariser avec l'appareil. Tout cela dans le but de se conformer au cadre règlementaire mais aussi de protéger l'ensemble des administrés de la commune.

BALARUC-LES-BAINS

Du gel hydroalccolique Made in Balaruc

La gamme de dermo-cosmétique balarucoise s'adapte à la crise sanitaire. Elle propose désormais une solution hydroalcoolique estampillée « Balaruc-les-Bains ». Ce gel a été conçu puis fabriqué dans le propre laboratoire cosmétique de la Société Publique Locale des Thermes. Efficace pour une désinfection rapide, il présente l'avantage de ne pas avoir besoin d'eau, ni de serviette. Ce produit est disponible dans les boutiques de la marque Balaruc-les-Bains cosmétique et sur son site internet https://www.balaruc-cosmetique.com.

Balaruc retenue comme CPJ Paris 2024

En fin d'année dernière, Balaruc-les-Bains était labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Une labellisation qui a permis à la Ville, outre la reconnaissance du travail entrepris depuis de nombreuses années en faveur du sport pour tous, de candidater pour accueillir sur son territoire des délégations du monde entier le temps d'un stage de préparation, ou comme base arrière pendant les Jeux. Aujourd'hui, ce sont deux des installations sportives balarucoises qui ont été retenues. Les salles de boxe et de lutte du complexe sportif de Pech Meja font désormais partie du catalogue des Centres de Préparation aux Jeux. Ce catalogue sera présenté lors des Jeux de Tokyo aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) et Comités Nationaux

Paralympiques (CNP), qui souhaiteraient réaliser une partie de leur préparation aux Jeux en France.

LOUPIAN

Aménagement des voies conchylicoles

Depuis le début de l'été, le Département de l'Hérault a lancé la dernière phase de travaux s'inscrivant dans le cadre de l'opération de requalification de la RD613. Ces travaux concernent l'aménagement des voies conchylicoles sur la section comprise entre le giratoire de la pépinière Filippi et les aires d'arrêt de Loupian. Les objectifs principaux visent à améliorer le niveau de service de l'infrastructure par la création d'une contre-allée et la suppression d'accès directs sur la RD613. Le chantier s'est déroulé en plusieurs phases : d'abord la réalisation d'une nouvelle voie permettant de relier les sections est et ouest de la zone conchylicole, puis dans un deuxième temps l'élargissement des voiries existantes. La finalisation du chantier se fera ultérieurement, la présence de vestiges archéologiques ayant été mise en évidence dans l'emprise du projet routier. Les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) vont notifier des prescriptions afin d'engager des fouilles archéologiques plus approfondies dans ce secteur. A l'issue de ces fouilles, et à la finalisation des travaux, il n'y aura plus d'accès à la RD613 en dehors du giratoire côté ouest et des aires d'arrêts de Loupian côté est. Ce sera la fin d'un chantier de près de 14 M€ financé à 100% par le Département de l'Hérault.

VILLEVEYRAC

« World Clean Up »

Le 19 septembre a eu lieu la journée World Clean Up Day (journée mondiale de nettoyage citoyen). Malgré les menaces météorologiques sur la tenue de l'évènement, Villeveyrac est passée littéralement entre les gouttes et ce ne sont pas moins d'une quarantaine de bénévoles de toutes générations et de tous horizons qui ont fait le « job » pendant toute la matinée dans tout le village avec comme seules armes, gilets, gants et sacs poubelle. Une belle action citoyenne et participative, qu'ont même rejoint les Loupianais et Poussannais venus en renfort, Villeveyrac n'était bien sûr pas en reste avec la présence nombreuse de membres du désormais célèbre CCFF, dont le dévouement et la disponibilité n'est plus à démontrer. Pendant toute la matinée ont pu être amassés mégots, emballages, ou autres déchets en tout genre, soit plus de trente sacs remplis et évacués des zones de passage. La palme de cette année : un aspirateur, une trottinette, une tête de lit et un matelas…

SÈTE

De nouveaux jardins partagés au Château vert

Après le succès de ceux du Barrou et des Salins, de nouveaux jardins partagés seront proposés aux Sétois à proximité de l'école Eugénie Cotton. La municipalité poursuit ainsi ses engagements en faveur du bien-être des Sétois, du vivre ensemble et de l'environnement. Sur un terrain d'environ 1.500m², l'aménagement sera similaire aux deux jardins partagés existants : délimitation de chaque parcelle, création de cheminements, de réseaux d'irrigation individuels, préparation des sols, mise en place de coffres/bancs sécurisés pour stocker l'outillage et s'asseoir. 23 parcelles seront créées et attribuées par tirage au sort selon les répartitions suivantes : 50% pour les habitants du quartier, 25% aux habitants des quartiers prioritaires et 25% aux habitants des autres quartiers. Dans un souci pédagogique, une parcelle sera affectée à l'école Eugénie Cotton, en accès direct, pour développer des ateliers de jardinage avec les enfants.

Les grandes lignes du centenaire Brassens dévoilées

2021 sera l'année des 100 ans de la naissance de Georges Brassens ! Annoncé à la rentrée, ce centenaire était présenté le 22 octobre au Théâtre Molière. Les grandes lignes de cette année festive ont été dévoilées par le maire François Commeinhes, en présence de Jeanne Corporon, adjointe en charge du centenaire, d'Isabelle François de l'association Cap Brassens, ainsi que de la petite-nièce de Georges Brassens, Eve Cazzani. Thème du centenaire : la liberté individuelle. Un thème cher au poète sétois. Expositions, conférences, concerts et spectacles rythmeront cette année. Un bateau-scène sera le point d'ancrage de ce centenaire. Dans l'équipe organisatrice, on retrouve Frédéric Schlesinger, Julien Téphany, Bernard Lonjon, Philippe Maurizi… et de nombreux partenaires dont la Ville de Montpellier qui accueillera une exposition. En raison de la crise sanitaire, la Ville prévoit de démarrer les festivités au 2e semestre 2021. Le ministère de la Culture a été contacté afin que soit déléguée à la Ville, comme ce fut le cas pour le centenaire Jean Vilar, l'organisation des commémorations nationales de ce centenaire.

BOUZIGUES

Nouvelles jardinières et renouveau floral

Un beau travail d'équipe ! Et un grand merci au Maire de Sète, ainsi qu'à Laurent Lafont qui dirige le pôle «Jardins et paysages» de l'île singulière. En effet, à l'initiative de ce dernier, la commune de Sète a cédé à celle de Bouzigues 30 jardinières qu'elle possédait et dont elle n'avait pas l'usage. Un petit séjour aux ateliers municipaux et après un travail de ponçage et de peinture, une seconde jeunesse leur a été donnée. Plantées et adaptées par les agents du service technique, elles donnent un côté fleuri aux rues dans lesquelles elles ont été installées. D'autres viendront, au fur et à mesure, et participeront au retour des fleurs dans notre village. Travail collaboratif et réalisation appliquée : le résultat est là !

Réhabilitation de la salle de musculation

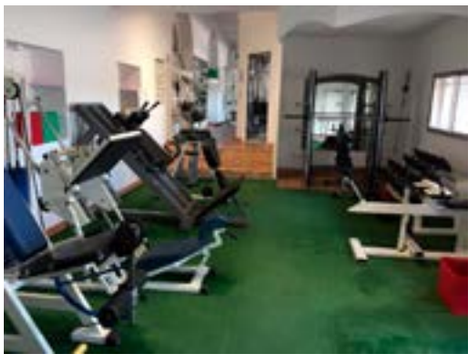

Il était bien nécessaire de se pencher sur l'état de la salle de musculation. Laissée de côté depuis trop longtemps, elle avait dû être fermée au public pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Des installations électriques devenues dangereuses, des sanitaires bouchés... Les agents techniques chargés de la peinture et de l'électricité se sont remonté les manches pour raviver cette salle qui n'attendait que ça. D'autres agents ont fabriqué, en interne, les grilles de protection des ouvertures de la salle. Les élus sont entrés en contact avec les services de l'Agglopôle, afin de démêler la question du réseau d'évacuation d'eaux usées qui était obturé. Après état des lieux, déduction et bon sens, une fouille souterraine menée par l'Agglopôle a permis de déboucher un regard d'évacuation qui avait été enseveli dans le passé et complètement envahi par des racines. Désormais tout fonctionne. La salle rouvrirat au public dés que possible selon les instructions ministerielles.

GIGEAN

Succès pour le nouveau marché de plein air de Gigean

Depuis le 19 septembre, tous les samedis matin, le cœur de Gigean bouillonne d'une énergie nouvelle. Pour cause, plus de cinquante commerçants s'installent dès 6 heures sur la place du Marché, rue du Cellie. Barbara Demarest, Adjointe au Maire en charge du développement économique, du tourisme et de l'emploi, se réjouit du succès de ces premières éditions. Il faut dire qu'elle a travaillé, pendant de longs mois, à la préparation de ce nouveau marché : sélection des exposants, mise en place du protocole sanitaire, gestion du stationnement des riverains etc. Ce marché de plein air permet à tous ceux qui travaillent du lundi au vendredi de profiter d'un moment convivial et de venir se procurer des produits frais, une initiative qui a également fait des heureux parmi les habitants des communes voisines. Le marché du mardi matin, pour sa part, est maintenu.

MÈZE

Bientôt une voie verte

Les premières réflexions autour du projet «SPE» (Sesquier – Pallas – Etang) viennent d'être lancées par la Ville de Mèze et l'Agglopôle. Le projet SPE a un double objectif : protéger la ville de Mèze des inondations via la construction de digues et d'ouvrages hydrauliques et aménager le long du ruisseau une voie verte qui relie le Sesquier à l'étang le long des berges du Pallas. Il s'agira d'un chantier majeur pour la commune. Le financement du projet sera notamment assuré par la taxe Gemapi (gestion milieu aquatiques et prévention des inondations). La future voie verte du Pallas offrira aux cyclistes et aux piétons un axe sécurisé dans un cadre naturel particulièrement agréable. Elle sera reliée aux autres voies cyclables communales et départementales. Elle s'inscrit dans un projet global de développement des mobilités douces sur l'ensemble de la commune.

MONTBAZIN

Une plantation d'arbres fruitiers en projet

Conformément à son engagement de mise en valeur des espaces verts et de création de vergers partagés, la mairie de Montbazin a organisé récemment une réunion de terrain avec les habitants de l'espace vert des Cresses. Le but était de présenter le projet et de permettre aux citoyens d'exprimer leurs attentes et de donner leur avis sur les essences fruitières à planter. L'objectif de ces plantations est de rendre cet espace commun plus agréable et convivial, notamment en été en créant un îlot de fraîcheur avec de l'ombre, mais aussi de favoriser la biodiversité. Les travaux de plantation qui étaient prévus fin novembre avec les élus, les services municipaux et les habitants, sont reportés à une date ultérieure, en raison des dernières annonces gouvernementales relatives à la crise sanitaire .

Lutte contre la cabanisation

Les constructions illégales permanentes et provisoires tout comme l'utilisation de véhicules ou caravanes à des fins de logement se multiplient depuis quelques années. Engagée dans la lutte contre cette cabanisation, la commune entend agir concrètement par préemption des terrains mis en vente, notamment sur les espaces naturels et agricoles de son territoire. Le but étant de préserver la biodiversité et les activités agricoles mais aussi de protéger la qualité de l'eau et les paysages. En parallèle, des procédures sont aussi initiées pour empêcher toute nouvelle construction, en collaboration avec les services de l'État.

FRONTIGNAN

Place aux vélos !

Parce que l'écomobilité est un enjeu majeur, autant pour changer d'air que pour changer d'ère énergétique, le plan action voirie/PAV de Frontignan la Peyrade continue d'adapter son réseau aux modes de déplacements doux. Pour que piétons et cyclistes circulent en toute sécurité, la partie entre le rond-point du Félibre et la montée du mas Reboul, 350 mètres linéaires situés sur l'avenue du Maréchal-Juin devant le centre commercial Les Portes du muscat, va être réaménagée avec la création d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton. Estimés à 250.000 €, les travaux devraient commencer mi-novembre pour environ 5 semaines. Une déviation sera mise en place par l'avenue Rhin et Danube et 2 arrêts de bus seront déplacés le temps des travaux.

Des plantations agrémenteront ce nouvel itinéraire cyclable qui assurera une continuité cyclable entre La Peyrade et Frontignan.

Ancienne raffinerie Exxon/Mobil : derniers tests avant dépollution

L'industriel procède à des tests d'extraction, sous une tente de 100 x 30 m, pour réduire les nuisances olfactives des travaux de dépollution du site de l'ancienne raffinerie Exxon/Mobil. Démarrés en novembre dans la zone sud du site, ils se déplaceront au nord jusqu'en mars 2021. Financée en intégralité par le groupe Exxon, la dépollution proprement dite démarrera en janvier 2022 et durera environ 3 ans. Une partie des terres polluées sera traitée sur place, selon le principe des biopiles testé sur site en avril 2016, et les terres les plus polluées seront acheminées vers un centre de traitement spécialisé. Retrouvez la présentation du test pilote sur frontignan.fr

MIREVAL

L'enquête publique s'ouvre pour le giratoire de l'entrée Est

Bloquée par la crise sanitaire début 2020, l'enquête publique concernant la création du rond-point à l'entrée Est de la Ville se tiendra finalement du 2 au 20 novembre 2020. Pour mémoire et dans le cadre du projet de sécurisation attendu depuis une trentaine d'année par les Mirevalais, le Conseil départemental (seul organisme compétant en matière d'aménagement de la RD612) avait approuvé le 11 février 2019 le projet issu de la concertation publique. Ce projet, estimé à 5M€, prévoit la création d'un carrefour giratoire, de liaisons piétonnes, d'un traitement paysager, de bassins de rétention des eaux et de dispositifs de protection contre le bruit. Reliant la Métropole de Montpellier au bassin de Thau, deux pôles économique majeurs à l'échelle du département, la RD612 génère depuis de nombreuses années un trafic toujours plus important.

POUSSAN

Poussan lance son permis de végétaliser

Dans un esprit citoyen et participatif, la nouvelle équipe municipale souhaite donner l'opportunité aux habitants de Poussan de participer au fleurissement des espaces publics en lançant son permis de végétaliser. Embellir une rue ou un quartier, participer au rafraichissement de l'air et à l'amélioration de sa qualité, favoriser la biodiversité, créer du lien avec ses voisins pour arroser, entretenir l'espace… ce dispositif a pour but de redonner de la place à la nature en ville et offrir à chacun la possibilité d'embellir son espace de vie proche. 25 candidatures seront actées par an après dépôt de dossier. La mairie fournira le matériel nécessaire à ce fleurissement et la plante qui sera sélectionnée dans un catalogue de plantes adaptées au climat méditerranéen. En contre-partie, le titulaire du permis s'engagera à l'entretenir sans utilisation de produits chimiques en signant une convention. Les dossiers sont à retirer à la mairie ou son site Internet.

En octobre Poussan s'est habillée de rose

La ville de Poussan s'est associée pour la première fois à la 27ème campagne d'octobre rose. Consciente que le dépistage du cancer du sein est un enjeu majeur de santé publique, en partenariat avec les associations, les commerçants et les habitants, c'est toute la ville qui en octobre s'est colorée en Rose. Cette campagne a eu pour but d'informer, de sensibiliser et de soutenir la lutte contre le cancer du sein. Tout un programme a été mis en place : stands de prévention de dépistage, mairie et halles illuminées en rose, vitrines des commerçants décorées, tombola, création de masques en tissu rose, associations sportives, culturelles... Et une marche symbolique le 17 octobre de 200 personnes (par petit groupe de 10, Covid oblige) autour de la circulade derrière le cochon rose animal totémique de la ville, ainsi que la formation d'un ruban humain géant sur la place de la mairie. Le 18, c'est une délégation d'élus partis en vélos, à trottinette et à pied rejoindre la piste cyclable au bord de l'étang de Thau et une délégation du collectif « Mèze en Rose » pour le passage d'un relais symbolique avec comme seul objectif que l'année prochaine en octobre Thau se colore en Rose.

Les courtes bobines s'adaptent sur le territoire de l'agglopôle !

Festival du film court d'animation pour l'enfance et la jeunesse

Du 12 au 23 décembre 2020

Afin de maintenir et d'offrir aux enfants, aux familles, aux éducateurs et aux enseignants ce temps fort dédié aux films courts d'animations pour la plupart inédits, l'Association BDF, en partenariat avec Le Réseau des Médiathèques, propose des adaptations si ce festival n'est pas possible dans les conditions habituelles (Médiathèques, cinémas, théâtres, rues…).

Ainsi, le public pourra notamment suivre LES COURTES BOBINES via la plateforme You tube du réseau des médiathèques. Enfants et adultes visionneront non seulement les films sélectionnés, mais aussi des présentations, interviews et sources documentaires.

Sortie du programme complet début décembre sur le site a-bdf.fr ou sur le site du réseau des médiathèques et ceux des partenaires.

Renseignements : 06 83 70 45 52.

TRIBUNE LIBRE

Solidarité !

À l'heure où nous écrivons cet article, une nouvelle période de confinement démarre. Les causes en sont multiples mais notre gouvernement n'a pas anticipé cette 2ème vague annoncée : pas d'augmentation du nombre de lits de réanimation, pas de recrutement ou de formation accélérée de personnels soignants, une gestion catastrophique de la politique de test, de traçage et d'isolement, une pénurie de vaccins antigrippaux par manque d'anticipation des besoins.

Notre territoire est aussi impacté : augmentation du nombre de malades et saturation des possibilités d'accueil annoncée, personnels soignants épuisés, absences non remplacées, manque de personnels…. Notre économie locale, déjà affaiblie par le premier confinement, relevait doucement la tête grâce à l'embellie de l'été, mais sera à nouveau en difficulté. Commerces, restaurants, cafés, lieux culturels, thermes, conchyliculture… : l'impact social de ce nouvel épisode de crise s'annonce dur pour l'emploi et les entreprises. Le chômage grandissant risque d'accentuer les inégalités sociales déjà existantes, les situations de mal-logement et de mal-nutrition.

Les collectivités - Agglo, Département, Région - ont été présentes pour amortir le choc économique des entreprises et des artisans. Elles ont soutenu la population par des aides financières, le maintien des services publics et des allocations sociales. Le rôle des collectivités territoriales de proximité s'est révélé fondamental pour traverser la crise. Nous continuerons à impulser et soutenir dans notre agglo toutes les formes d'aides humaines et financières au service de la population. Nous serons particulièrement vigilants au soutien des populations les plus fragiles, aux actions menées aux côtés des acteurs œuvrant dans les champs de l'aide alimentaire, du logement social et de l'hébergement d'urgence. Nous encouragerons toutes les initiatives solidaires portées par les habitant.e.s. Notre seul mot d'ordre politique en ce temps difficile : la Solidarité !

Les Élus de Thau Ensemble

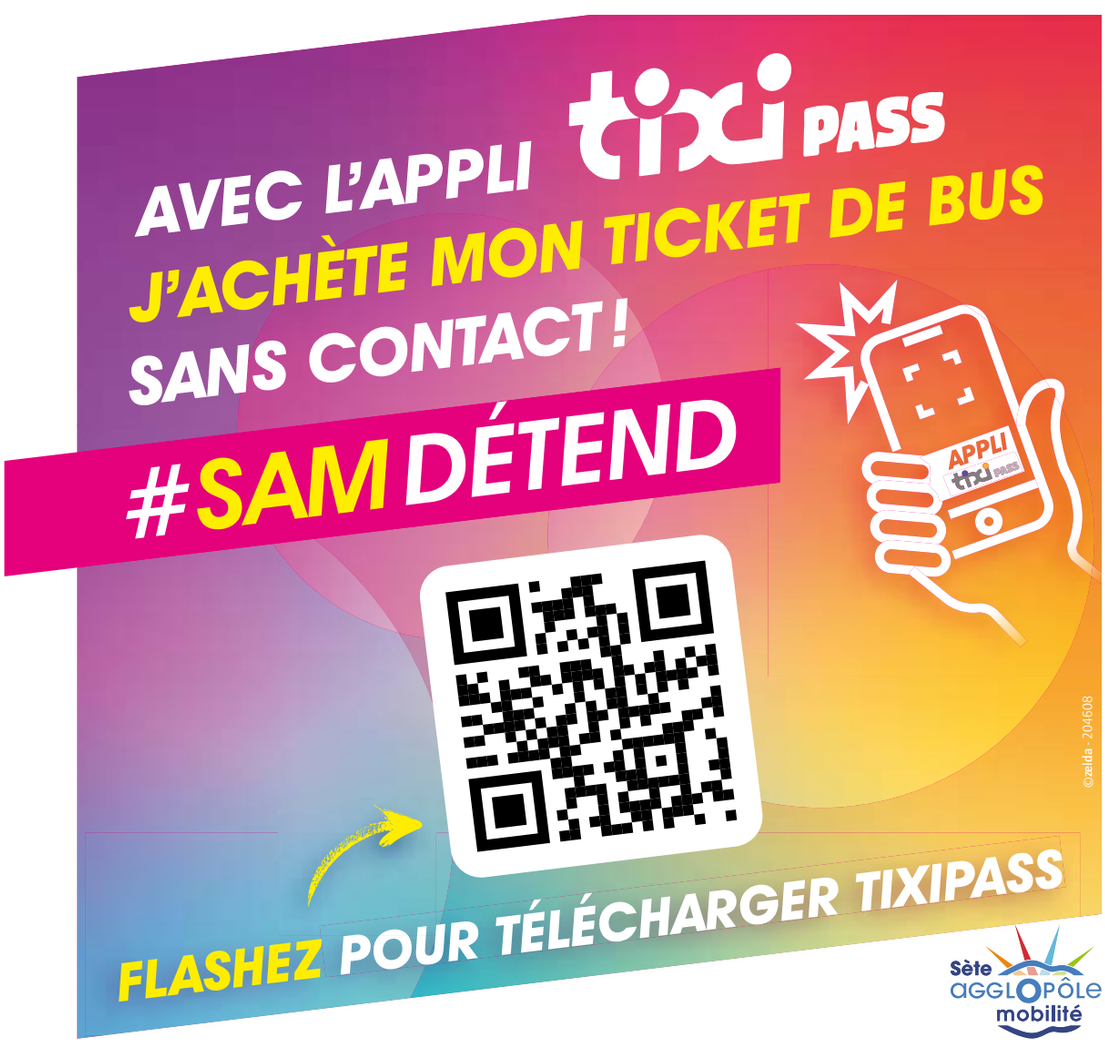

SÈTE AGGLOPOLE MÉDITERRANÉE

Site Président
4 avenue d'Aigues
34110 Frontignan
Standard : 04 67 46 47 48

Complexe Oïkos
CD5E – 34560 Villeveyrac
Standard : 04 67 78 55 96

L'ASSAINISSEMENT

Services d'astreinte collectif
Suez 09 77 40 11 38

Assainissement collectif et non collectif
Tél : 04 67 78 89 58
spanc@agglopole.fr

LA SOLIDARITE

MLIJ (Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)
• Passage du Dauphin
4 quai de la Résistance à Sète
Tél : 04 67 18 38 02
• Impasse du petit Versailles
à Frontignan
Tél : 04 67 18 50 60

L'HABITAT

Urbanis
Permanences téléphoniques
de l'OPAH Communautaire
Au 04 99 52 97 92
→ Tous les mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30

Sète
Permanences hebdomadaires
à la maison de l'Habitat
17 rue Pierre Sémard, 34200 Sète
→ Tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 – Accueil physique.

Mèze
Permanences bimensuelles
à la Mairie.
Place Aristide-Briand
→ Les 1er et 3e lundi de chaque mois de 14 h à 16 h – Accueil physique.

In Situ (OPAH-RU)
Permanences à la Maison
de l'Habitat à Sète
tél : 04 67 74 16 19 Cabinet In Situ
(accès 14 rue de la Peyrade)
opah-ru-sete@wanadoo.fr
http://habitatsete.thauagglo.fr
→ Accueil les lundi et mercredi matin de 9 h 30 à 12 h 30
et sur rendez-vous les autres jours.

ADIL (infos logement)
La prise de rendez-vous est directement accessible en ligne sur www.adil34.org.
→ Consultation téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (04 67 555 555 taper 1).

Compagnons bâtisseurs
Permanences à Sète
au 04 67 92 55 30
cblanguedoc@
compagnonsbatisseurs.eu
www.compagnonsbatisseurs.org

Espace Info Énergie
Permanences à Sète,
Balaruc-les-Bains,
Frontignan et Mèze
sur RDV au 04 67 13 80 94
Visites sur site pour les autres communes.
eie@gefosat.org

Habitat JEUNE
Permanences dans les locaux
du Foyer des jeunes travailleurs.
14 rue Louis Blanc à Sète
Tel. 04 67 74 35 05

LE TRANSPORT

Sète agglopôle mobilité
Passage du Dauphin
5 bis quai de la Résistance à Sète
Tél : 04 67 53 01 01
→ Agence ouverte du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 h 30.
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

LA COLLECTE ET LES DÉCHETS

Accueil du Service déchets
Tél : 04 67 46 47 20
dechets@agglopole.fr
→ Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les déchetteries

Balaruc-le-Vieux
Route de la Rèche
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Bouzigues
Chemin de la Catonnière
→ Ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h ; les mardi, jeudi et samedi de 13 h 30 à 17 h et le dimanche de 9 h à12 h.

Frontignan
Chemin des Près Saint Martin
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Marseillan
Route d'Agde
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

Mèze
35 route de Villeveyrac
→ Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Montbazin
Chemin du Pont de Vène
→ Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Sète
Zone Industrielle
des Eaux-Blanches
→ Ouverte du lundi au samedi de 8 h à12 h et de 14 h à 17 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h.

LA CULTURE

Jardin antique méditerranéen
Rue des Pioch à Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 46 47 92
jam@agglopole.fr

Le Musée de site Villa-Loupian
Tél : 04 67 18 68 18

Le Musée de l'Étang, à Bouzigues
Tél : 04 67 78 33 57

Les médiathèques

André Malraux
Bd Pierre-Mendès-France à Sète
Tél : 04 67 51 51 07

François Mitterrand
Bd Danielle Casanova BP 69
à Sète
Tél : 04 67 46 05 06

Montaigne
1 Place du Contr'un à Frontignan
Tél : 04 99 57 85 00

La Fabrique
Place du 14 juillet à Marseillan
Tél : 04 67 01 73 14

Médiathèques
➨ Résidence Sévigné Thermal
Entrée Parc Charles de Gaulle
à Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 43 23 45
➨ Place de l'ancien hospice à Mèze
Tél : 04 67 43 71 84

Conservatoire à rayonnement intercommunal
• Sète
Tél. : 04 99 04 76 30
• Frontignan
Tél : 04 67 18 54 27
• Mèze
Tél : 04 67 43 80 75

LE TOURISME

Office de Tourisme intercommunal
Maison de la Mer
Quai Baptiste-Guitard à Mèze
Tél : 04 67 43 93 08

LE SPORT

Piscine Fonquerne
1 Chemin des poules d'eau à Sète
Tél : 04 99 04 76 50

Piscine Di Stefano
Chemin de la calade, à Frontignan
Tél: 04 67 48 22 67

LES FOURRIÈRES

Fourrière automobile
Parc Aquatechnique
1 rue d'Amsterdam à Sète
Tél : 04 67 48 45 11
→ Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h.

Fourrière Animale
Complexe Animalier Noé
RD 185 – Lieu-dit « Carré du Roi »
à Villeneuve-lès-Maguelone
Tél : 04 67 27 55 37
→ Tous les jours (sauf fériés) de 14 h à 17 h 30.

Sète AGGLOPÔLE méditerranée

ARCHIPEL DE THAU

ÉVITONS-LEUR LA SECONDE VAGUE !

Ne jetez pas vos masques dans la nature.

www.agglopole.fr